



Assemblée Générale Mixte du
14 mai 2007

Résultat des votes

Résultat des votes

✓ **Quorum : 57,6% du capital, représentant 129 750 511 actions et 138 171 382 droits de vote**

✓ **2 301 votants, dont :**

- **494 présents (42 174 789 actions)**
- **26 représentés (4 474 427 actions)**
- **622 pouvoirs au Président (1 817 419 actions)**
- **1 159 votes par correspondance (81 283 876 actions)**



1^{ère} résolution

Adoptée

Approbation des comptes sociaux
de l'exercice 2006

136 769 821



Pour

98,98 %

1 129 253

Contre

0,82 %

272 308

Abstention

0,20 %

Dont V.P.C

Pour 80 323 070

C/A 1 128 794



Approbation des comptes consolidés
de l'exercice 2006

137 013 447



Pour

99,17 %

1 096 884



Contre

0,79 %

61 051



Abstention

0,04 %

Dont V.P.C

Pour	80 355 439
C/A	1 096 425



138 111 786



Pour
99,95 %

Affectation du résultat

- ✓ Dividende ordinaire de 1,45 €
- ✓ Suite à la réalisation de cessions d'actifs non stratégiques : dividende exceptionnel de 1,50 €
- ✓ Dividende total : 2,95 € mis en paiement le 16 mai

3 671
Contre
0,01 %

55 925
Abstention
0,04 %

Dont V.P.C

Pour	81 448 652
C/A	3 212



Nomination d'un administrateur

- ✓ Monsieur Augustin Romanet de Beaune, 45 ans - Directeur Général de la Caisse des Dépôts
- ✓ Nommé pour la durée statutaire de trois ans

131 824 218



Pour

95,40 %

6 281 650



Contre

4,55 %

65 514



Abstention

0,05 %

Dont V.P.C

Pour 75 228 829

C/A 6 223 035



Renouvellement du mandat
d'un Commissaire aux comptes titulaire

- ✓ Deloitte & Associés
- ✓ Pour une nouvelle durée de six exercices
- ✓ Avec rotation des associés chargés de la mission

127 941 861



Pour

92,60 %

6 201 979



Contre

4,49 %

4 027 542



Abstention

2,91 %

Dont V.P.C

Pour	75 255 873
C/A	6 195 991



Renouvellement du mandat
d'un Commissaire aux comptes suppléant

- ✓ BEAS
- ✓ Pour une nouvelle durée de six exercices

132 107 302



Pour

95,62 %

6 001 877



Contre

4,34 %

62 203



Abstention

0,04 %

Dont V.P.C

Pour	75 505 035
C/A	5 946 829

Renouvellement du mandat
d'un Commissaire aux comptes titulaire

- ✓ Ernst & Young et Autres
- ✓ Pour une nouvelle durée de six exercices
- ✓ Avec rotation des associés chargés de la mission

131 909 149



Pour

95,47 %

6 202 833

Contre

4,49 %

59 400

Abstention

0,04 %

Dont V.P.C

Pour 75 254 643

C/A 6 197 221

Nomination

d'un Commissaire aux comptes suppléant

- ✓ Auditex
- ✓ Pour une durée de six exercices

128 614 528



Pour

93,08 %

5 910 852

Contre

4,28 %

3 646 002

Abstention

2,64 %

Dont V.P.C

Pour	75 599 577
C/A	5 852 287



Approbation d'une convention réglementée

- ✓ Administrateurs concernés : MM. Jérôme Seydoux et Dominique Marcel
- ✓ Cession d'une participation résiduelle (9,64%) dans la Compagnie du Mont Blanc à la Compagnie des Alpes et à la société Sojer

136 666 485



Pour

98,91 %

1 349 295

Contre

0,98 %

155 602

Abstention

0,11 %

Dont V.P.C

Pour	80 705 697
C/A	746 167



Approbation d'une convention réglementée

- ✓ Administrateur concerné : M. Jérôme Seydoux
- ✓ Contrat de parrainage sportif entre votre Société et l'Olympique Lyonnais : droits marketing et présence publicitaire de Novotel et Ticket Restaurant
 - Versement par Accor d'une redevance forfaitaire annuelle de €8 M au titre de la saison sportive 2006/2007 et €9 M au titre des saisons 2007/2008 et 2008/2009
 - Contrat de 3 ans avec possibilité de reconduction pour 2 ans

130 210 946



Pour

94,24 %

4 285 920

Contre

3,10 %

3 674 516

Abstention

2,66 %

Dont V.P.C

Pour	78 346 880
C/A	3 104 984



Approbation d'une convention réglementée

- ✓ Administrateurs concernés : MM. Francis Mayer (†) et Gilles Péliçon
- ✓ Cession des titres de la Société Club Méditerranée
 - Cession de 16% du capital au prix de 44,90 € par action (cours au 8 juin 2006) à un groupe d'investisseurs stables liés par un pacte d'actionnaires
- ✓ Accord de partenariat commercial pour 3 ans

136 747 983



Pour

98,97 %

1 359 626

Contre

0,98 %

63 773

Abstention

0,05 %

Dont V.P.C

Pour	80 710 727
C/A	741 137



Approbation d'une convention réglementée

✓ Versement d'une rémunération exceptionnelle de 300 000 € à chacun des co-Présidents Fondateurs, MM. Paul Dubrulle et Gérard Péliçon au titre des missions de conseil et de représentation effectuées dans l'intérêt du Groupe au cours de l'exercice 2006

125 784 608



Pour

91,04 %

12 302 706



Contre

8,90 %

84 068



Abstention

0,06 %

Dont V.P.C

Pour 69 264 476

C/A 12 187 388

Approbation d'une convention réglementée

✓ Intégration de M. Gilles Pélisson dans le régime des retraites supplémentaire des cadres supérieurs et dirigeants de la Société Accor

129 913 599



Pour

94,03 %

8 157 997



Contre

5,90 %

99 786



Abstention

0,07 %

Dont V.P.C

Pour	73 955 515
C/A	7 496 349



14^{ème} résolution

Adoptée

Approbation de l'exécution des conventions réglementées antérieurement approuvées

131 134 208



Pour

94,91 %

6 899 114

Contre

4,99 %

138 060

Abstention

0,10 %

Dont V.P.C

Pour 75 157 316

C/A 6 294 548



Autorisation à donner au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société

- ✓ Prix maximal d'achat : 100 €- prix minimal de vente : 45 €
- ✓ Nombre maximal d'actions susceptibles d'être acquises : 20 650 000, soit une valeur d'achat maximale de €2 065 M
- ✓ Durée : 18 mois
- ✓ Suspension de cette autorisation en cas d'offre publique

134 273 529



Pour

97,18 %

3 813 835

Contre

2,76 %

84 018

Abstention

0,06 %

Dont V.P.C

Pour	77 697 910
C/A	3 753 954



Autorisation à donner au Conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions

✓ Autorisation d'annuler tout ou partie des actions acquises dans les conditions prévues par la 15^{ème} résolution dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois et de réduire corrélativement le capital social

138 037 986



Pour

99,90 %

26 765

Contre

0,02 %

106 631

Abstention

0,08 %

Dont V.P.C

Pour	81 431 008
C/A	20 856



Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

- ✓ Objectif : réunir avec rapidité et souplesse les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en fonction des opportunités offertes par les marchés financiers et des intérêts de la Société et de ses actionnaires
- ✓ Montant nominal maximal fixé à €200 M, soit environ 31% du capital au 31/12/2006
- ✓ Montant nominal maximal des obligations et titres de créances : €4 mds

En 2006, Accor n'a pas fait usage de cette autorisation

124 213 926



Pour

89,90 %

13 903 180



Contre

10,06 %

54 276



Abstention

0,04 %

Dont V.P.C

Pour	71 134 039
C/A	10 317 825



Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

✓ Objectif : répondre rapidement à toute opportunité financière en fonction de la mobilité et de la diversité des marchés financiers en France et à l'étranger et procéder à des émissions susceptibles d'être placées auprès d'investisseurs intéressés par certains types de produits financiers

✓ Montant nominal maximal limité à €100 M, soit environ 15% du capital au 31/12/2006

✓ Montant nominal maximal des obligations et titres de créances : €2 mds

✓ Possibilité de faire bénéficier les actionnaires d'un droit de priorité
En 2006, Accor n'a pas fait usage de cette autorisation

104 856 741



Pour

75,89 %

33 247 886



Contre

24,06 %

66 755



Abstention

0,05 %

Dont V.P.C

Pour	49 651 476
C/A	31 800 388



Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société

- ✓ Dans la limite légale de 10% du capital
- ✓ Objectif : réaliser avec souplesse et rapidité des opérations de croissance externe payées en actions Accor
- ✓ Maintien des garanties applicables à la procédure d'apport en nature (commissaire aux apports...)

En 2006, Accor n'a pas fait usage de cette autorisation

103 400 867



Pour

74,84 %

34 698 793



Contre

25,11 %

71 722



Abstention

0,05 %

Dont V.P.C

Pour	47 030 914
C/A	34 420 950



Augmentation du montant initial des augmentations de capital en cas de demande excédentaire de la part des investisseurs

- ✓ Limite légale de 15% de l'émission initiale
- ✓ Objectif : pouvoir mettre en œuvre, conformément aux pratiques de marché, une clause de sur allocation dans les augmentations de capital pour répondre à la demande des investisseurs

En 2006, Accor n'a pas fait usage de cette autorisation

112 113 362



Pour

81,14 %

25 960 686



Contre

18,79 %

97 334



Abstention

0,07 %

Dont V.P.C

Pour	60 031 069
C/A	21 420 795



Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres

✓ Le Conseil d'administration pourra conjuguer cette opération avec une augmentation de capital en numéraire réalisée en vertu des 17^{ème} et 18^{ème} résolutions ; il pourra également procéder sous forme d'attribution gratuite d'actions ou d'augmentation de la valeur nominale des actions existantes

En 2006, Accor n'a pas fait usage de cette autorisation

134 051 724



Pour

97,02 %

4 062 277

Contre

2,94 %

57 381

Abstention

0,04 %

Dont V.P.C

Pour 77 397 266

C/A 4 054 598



Limitation du montant global des autorisations
d'augmentation de capital immédiate et/ou à terme

✓ Le montant nominal des augmentations de capital social est plafonné à €300 M

133 273 367



Pour

96,45 %

4 835 385



Contre

3,50 %

62 630



Abstention

0,05 %

Dont V.P.C

Pour 76 632 233

C/A 4 819 631



Augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des Plans d'Epargne d'Entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers

- ✓ Objectifs : motiver et fidéliser les collaborateurs en les associant plus étroitement à la bonne marche de l'entreprise
- ✓ Politique menée avec le souci de limiter l'effet de dilution pour les actionnaires
- ✓ Nombre d'actions et/ou de valeurs mobilières susceptibles d'être émises sur la base de cette autorisation plafonné à 2% du capital

135 367 322



Pour

97,98 %

2 741 913

Contre

1,98 %

62 147

Abstention

0,04 %

Dont V.P.C

Pour

78 729 231

C/A

2 722 633



Mise en harmonie des statuts de la Société avec l'article 35 du Décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006 modifiant le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales – Modification de l'article 24 des statuts

✓ Mise en place d'une date d'enregistrement ou « record date » au 3^{ème} jour ouvré précédant l'Assemblée Générale et délivrance d'une attestation de participation par l'intermédiaire teneur de compte

137 845 809



Pour

99,77 %

268 711



Contre

0,19 %

56 862



Abstention

0,04 %

Dont V.P.C

Pour 81 183 974

C/A 267 890



Mise en harmonie des statuts de la Société avec l'article 30-2° du Décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006 modifiant le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales – Modification de l'article 25 des statuts

✓ Mise en place de la possibilité de recourir au vote électronique à distance, soit par l'acceptation d'une signature électronique sécurisée, soit par l'enregistrement de l'actionnaire par le biais d'un code identifiant et d'un mot de passe unique sur le site électronique dédié de la Société

137 937 017



Pour

99,83 %

175 080

Contre

0,13 %

59 285

Abstention

0,04 %

Dont V.P.C

Pour 81 277 190

C/A 174 674



26^{ème} résolution

Adoptée

Pouvoirs pour formalités

138 076 267



Pour
99,92 %

500

Contre
0,01 %

94 615

Abstention
0,07 %

Dont V.P.C

Pour	81 451 390
C/A	474

